

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4552 JEUDI 20 JUILLET 2023



Le président Félix Tshisekedi avec les parties prenantes à la crise tchadienne

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi en mission de bons offices au Tchad

Facilitateur mandaté par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le président Félix Tshisekedi, en séjour au Tchad, s'est entretenu avec les délégations des parties prenantes au processus de transition politique. L'enjeu consiste à travailler pour fédérer tous les Tchadiens afin qu'ils rejoignent le processus de transition et s'en approprient.

Page 3

CARITAS CONGO

Un nouveau secrétaire exécutif à la tête de l'association



L'abbé Edouard Makimba et M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo

L'abbé Edouard Makimba Milambo est le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL nommé pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois. Il a été nommé par le comité permanent des archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo, lors de sa session statutaire tenue dernièrement à Lubumbashi.

Page 4

TRANSPORT

Quand rouler à Kinshasa vire au cauchemar



Une vue de la ville de Kinshasa

Conduire à Kinshasa révèle désormais d'un chemin de la croix. En cause, les embouteillages monstres qui, au quotidien, rythment la vie, les rues et les avenues. Chaque jour, les artères principales sont

envahies par des véhicules, des motos et des engins à trois roues qui se disputent le passage, dans une cacophonie indescriptible.

Page 4

IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le compte à rebours a commencé

À la veille de l'ouverture des IX^{es} Jeux de la Francophonie (28 juillet - 6 août) à Kinshasa, des inquiétudes quant à la capacité du pays à accueillir, dans les normes, cette compétition internationale continuent à tarauder les esprits. Déjà reportés à deux reprises, ces Jeux représentent un défi à relever pour la République démocratique du Congo qui espère en tirer la meilleure partie en termes de promotion d'image.

Page 2

ÉDITORIAL

Assistance

Le football pour les femmes », le thème sur lequel l'Union européenne de football association (UEFA) s'est appuyée pour développer les compétences professionnelles des dames en liaison avec le ballon rond, marque le début d'un partenariat gagnant-gagnant bénéfique pour le football féminin congolais affecté par des préjugés.

Son programme « Assist », visant à contribuer au développement général du football sur la base du partage d'expérience et de savoir-faire hors l'Europe, s'est invité au Congo pour la première fois pour insister sur la planification du football féminin et la valorisation des femmes.

La démarche de l'UEFA est en adéquation avec la vision de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de développer le football des dames autant que celui des hommes. Aucun doute, les participantes disposent désormais des arguments solides et paraissent taillées pour faire avancer le football féminin au Congo.

Reste maintenant à mettre en œuvre des exigences minimales devant protéger les joueuses contre toute forme de violence comme le harcèlement sexuel pour convaincre les parents encore réticents. A ce sujet, le Congo ne se trouve qu'au début de son parcours alors que certaines fédérations disposent déjà de politiques et procédures considérablement développées.

Les recommandations pour prévenir tout mauvais traitement à l'encontre des footballeuses doivent être mises en application afin que les joueuses congolaises en tirent énormément profit. Après tout, dans le football comme dans les autres disciplines sportives, les femmes aussi ont droit à un environnement sûr et inclusif dépourvu de toute forme d'abus et d'exploitation. A la Fécofoot d'y veiller.

Les Dépêches de Brazzaville

IX^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le compte à rebours a commencé

À la veille de l'ouverture des IX^{es} Jeux de la Francophonie (28 juillet-6 août 2023), la ville de Kinshasa joue son va-tout dans ce qui a tout l'air d'un challenge, tant pour elle-même que pour le pays.

Les assurances de l'organisation tranchent avec la réalité du terrain suscitant, du coup, des inquiétudes quant à la capacité de la République démocratique du Congo (RDC) à accueillir, dans les normes, cette compétition internationale. Les premières délégations débarquées dans la capitale, à deux semaines du go des hostilités, déplorent les conditions d'hébergement auxquelles elles sont astreintes. Dans une vidéo devenue virale sur la toile, un athlète burkinabe fait état

la vraie réalité, à savoir que beaucoup reste encore à faire dans les sites devant abriter les jeux. Pendant ce temps, les artistes et athlètes locaux sont livrés à eux-mêmes, sans une prise en charge assurée. À huit jours du début de la compétition, certains artistes sélectionnés n'ont toujours pas encore rejoint Kinshasa. Sur la question des infrastructures, le tableau reste incomplet. Si le complexe du stade des Martyrs où doivent se tenir le tournoi de basket-ball féminin et les compétitions d'ath-

apprend le retrait de l'équipe nationale masculine U20 du tournoi de football sur injonction de la fédération guinéenne de football.

Cette dernière a signifié que « cette décision est prise après une demande du ministère de la Jeunesse et des Sports » de la République guinéenne. La RDC, pays d'hospitalité, et Kinshasa, capitale de la rumba, souhaitent la bienvenue et de belles prestations aux différents compétiteurs tout en sachant qu'il est encore temps de prévenir la catastrophe même si les jours sont comptés. Rappelons que le Québec, la Wallonie Bruxelles et les Fédérations françaises de cyclisme et des athlètes se sont désistés totalement ou partiellement à ce rendez-vous pour des raisons sanitaires et sécuritaires. Seules les délégations du Togo, du Niger, du Burkina-Faso, de la République du Congo, du Bénin et du Tchad sont, pour l'heure, présentes à Kinshasa. Déjà reportés à deux reprises, les Jeux de la Francophonie 2023 sont un véritable défi à relever pour la RDC qui espère en tirer la meilleure partie en termes de promotion d'image.

Alain Diasso

Cette dernière a signifié que « cette décision est prise après une demande du ministère de la Jeunesse et des Sports » de la République guinéenne.

du manque d'eau dans les sites, notamment à l'Unikin, obligeant les organisateurs à recourir à des moyens de fortune (forage) pour pallier la situation. Le problème serait en voie d'être résolu, apprend-on des travailleurs affectés sur ce site. Et pourtant, les discours des officiels faisaient croire, après réception de différents ouvrages, que tout était fin prêt. Des discours qui dissimulaient

létisme est quasiment prêt, tel n'est pas le cas ailleurs, notamment au stade Tata-Raphaël prévu pour le football et la lutte. Aucune des maisons préfabriquées ne peut, pour l'instant, accueillir les athlètes, parce qu'en attente d'être équipées. Les doutes sur l'aménagement des installations pourraient contraindre le tournoi de tennis de table, par exemple, à déménager. C'est sur ces entrefaites qu'on

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi en mission de bons offices au Tchad

Au premier jour de sa mission de facilitation au Tchad, le président Félix Tshisekedi s'est entretenu jusque tard dans la soirée avec des représentants des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses et des partenaires du Tchad, rapporte la presse présidentielle.

Pendant plus de six heures, le chef de l'État, facilitateur mandaté par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a reçu les délégations des parties prenantes au processus de transition politique au Tchad. Parmi ses principaux interlocuteurs, il y avait les participants au dialogue national tchadien organisé en 2022 et ceux qui avaient boycotté ce forum politique exceptionnel. « Le président Tshisekedi apprécie l'élan qu'a pris la transition et souhaite que les acteurs politiques gardent ce cap afin que les élections annoncées en 2024 soient bien organisées dans les délais pour préserver la paix dans l'intérêt du peuple tchadien », a déclaré Brice Mbaimon Gued Mbaye, président national du Mouvement des patriotes tchadiens pour la République (MPTR), participant au Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) l'an passé.

De son côté, l'opposition qui avait refusé le dialogue et qui avait manifesté en octobre dernier s'est montrée optimiste à l'issue des échanges avec



Félix Tshisekedi posant avec les parties prenantes à la crise tchadienne

le chef de l'État. « Nous faisons confiance au président Tshisekedi car il s'est longtemps battu dans l'opposition. Nous voulons participer à la gestion de la transition de notre pays car cela nous concerne tous », a indiqué Izadine Ahmat Tidjani, président du Parti des démocrates pour le renouveau (PDR). Il a été prévu que le 19 juillet,

le président Tshisekedi puisse s'entretenir avec les membres du gouvernement tchadien. Il reverra ensuite en tête-à-tête son homologue, le président Mahamat Idriss Deby Itno, pour échanger sur les conclusions de ses consultations avant de tenir ensemble une conférence de presse. Didier Mazenga, ex-ministre congolais de l'in-

tégration régionale et envoyé spécial du facilitateur, rassure sur les objectifs de la facilitation du président Tshisekedi : « Il va travailler pour fédérer tous les tchadiens afin qu'ils rejoignent le processus de transition et s'en approprient. »

Le ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement tchadien a estimé de son

côté qu'il n'y a plus aucun doute sur la qualité du facilitateur désigné par la CEEAC. « Certains disaient que quelqu'un qui a aussi des problèmes chez lui ne peut pas en régler chez les autres. Mais aujourd'hui le président Tshisekedi parle à tout le monde. Il a reçu, chez lui à Kinshasa, Succès Masra de l'opposition, et il consulte ici à N'djamena les partenaires du Tchad et tous les opposants. Je suis persuadé qu'il va nous permettre de créer cette inclusivité recherchée. Nous saluons son leadership », a déclaré Aziz Mahamat Saleh, en marge de la visite du chef de l'État congolais. C'est depuis octobre 2022 que le président Félix Tshisekedi a été désigné, par ses pairs de la CEEAC, facilitateur du processus de transition au Tchad. Organisation sous-régionale, la CEEAC s'est donné, outre ses missions traditionnelles de coopération et d'intégration régionale, la mission de promouvoir la paix et la stabilité en Afrique centrale et d'appuyer les processus électoraux dans les États membres.

Alain Diasso

DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES

Un passage de témoin émouvant

Le geste symbolique de remise de la « Canne du chef » de la Déléguée Kathryn Brahy à son successeur David Thonon était le point d'orgue de la cérémonie organisée, le 15 juillet, par le « Collectif improvisé des artistes et partenaires du Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa » au centre culturel belge.

Œuvre du sculpteur Tshamala, la précieuse « Canne du chef » présentée tel un symbole de la culture congolaise partagée a marqué de façon solennelle la cérémonie couplée d'hommage à Kathryn Brahy à la suite de son départ et d'accueil à son successeur David Thonon. Sa remise a été précédée par un spectacle du « Collectif » articulé sur des diverses prestations de plusieurs artistes. C'était là une manière de « dire merci à Kathryn pour ce qu'elle a été pour nous hier et merci à David pour ce qu'il sera pour nous demain », a souligné Annie Biasi-Biasi. Présidente de l'organisation improvisée, la comédienne et actrice a en sus offert en son nom deux présents à la déléguée en fin de mandat. Une robe tunique en pagne confectionnée par la costumière atitrée du Théâtre national, Lucie Viminde et un portrait peint sur toile de Kathryn émue aux larmes.

En près de deux heures, le spectacle ayant pour effet de ranimer les souvenirs de la déléguée a eu l'effet escompté. L'accueil s'est fait tout en

percussion avec Nsango mbonda. L'interprétation de Pesa le tout, tube des années 1960, était un clin d'œil à la lutte menée par Wallonie-Bruxelles au côté de l'Institut national des arts (INA) pour l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'Unesco. L'orchestre R-Liziba a offert un prélude applaudi à l'extrait de la pièce Rumba yetu. La série de témoignages recueillis par la réalisatrice Clarisse Muvuba ont été tout aussi émouvants. Les Pr Yoka, ancien directeur général de l'INA, et Henri Kalama de l'Académie des beaux-arts ainsi que le chanteur Jean Goubald et le sculpteur Freddy Tsimba ont chacun évoqué la relation très cordiale entretenue avec l'ancienne directrice du Centre Wallonie.

Le passage de témoin

La musique composant la majeure partie du programme a été exprimée de diverses façons. En effet, de l'orchestre atypique de Petit Wendo l'on est passé à une prestation d'un jeune chœur surfant sur Show me the way et Parafifi des feux Papa Wemba et



Le passage de témoin en présence des artistes M. Kalomba et Me Tshamala/Adiac

Grand Kallé. Merci dit de tout cœur dans le morceau de Moli Mokelenge Pour vous a résumé tous ceux de l'assistance à l'endroit de Kathryn Brahy. Elou de Jean Goubald, l'autre tube interprété par R-Liziba appuyé par Ruth Samoya de Mama Jazz Tsabi.

Le « mot des partenaires » du Centre Wallonie-Bruxelles dit par le sénateur Didier Mumengi a juste précédé la « cérémonie

du jour », le fameux passage de témoin concocté par les artistes. La « Canne du chef » et toute sa symbolique du pouvoir transmis à son possesseur a signifié, pour l'assistance, son passage des mains de Kathryn Brahy à ceux de David Thonon après quinze ans à la tête du Centre. Close avec la remise des deux présents susmentionnés, elle a donné l'occasion à la déléguée qui est déjà sur son

départ de dire à son tour avec émotion ses remerciements à la salle. Les artistes réunis l'ont alors entendu affirmer avec joie : « J'ai désormais deux pays, la Belgique et le Congo ». Lancé en percussions, le show inédit du samedi 15 juillet s'est achevé de la même manière sur une prestation très appréciée d'Eddy Mboyo et son groupe, La sanza.

Nioni Masela

TRANSPORT

Lorsque rouler à Kinshasa vire au cauchemar

Conduire à Kinshasa révèle désormais d'un chemin de la croix. En cause, les embouteillages montres qui, au quotidien, rythment la vie, les rues et les avenues.

Chaque jour les artères principales sont envahies par des véhicules, des motos et des engins à trois roues qui se disputent le passage, dans une cacophonie indescriptible. Un tableau presque apocalyptique d'une ville aux abois. Les automobilistes et les conducteurs des taxis-motos sont obligés de faire des pieds et des mains, pour atteindre leur destination au grand désenchantement des passagers englués dans des interminables bouchons jusqu'à y passer des heures entières. Cela fait partie de leur lot quotidien. Ils ne s'en plaignent plus parce que l'ayant dorénavant intégré dans leur vécu quotidien.

Aujourd'hui plus qu'hier, les rues de Kinshasa ressemblent à la cour du roi Pétaud, une sorte de jungle où la loi du plus fort dicte la conduite. Ici, il faut faire abstraction de la réglementation routière. Tout le monde est pressé. Pas étonnant de voir des véhicules rouler à sens contraire, slalomer, voler la priorité, contourner des trajectoires ou carrément former des multiples bandes au vu et au su des agents qualifiés. Équation à plusieurs inconnus.

Qu'est-ce qui explique ce phénomène naissant d'embouteillages jadis quasi inexistant ? Au nombre des facteurs explicatifs, il y a la taille de la population kinoise qui a quadruplé ces dernières décennies sans

que ses besoins en mobilité ne soient satisfaits. Si en 1960, Kinshasa était habitée par à peine 1 million de citoyens, une croissance exponentielle s'est produite au cours des dernières décennies, car la Mégapole est aujourd'hui habitée par près de 17 millions d'âmes. Troisième agglomération d'Afrique, la ville n'a curieusement pas agrandi ses artères, ni n'en a créé d'autres. Par ailleurs, Kinshasa en elle-même n'a pas été construite de façon à fluidifier la circulation. Elle continue de garder sa configuration coloniale d'une ville écartelée entre les quartiers huppés des évolués et les cités dortoirs pour indigènes. De telle sorte que c'est dans le centre des affaires (Gombe et ses annexes) où sont établies le gros d'emplois rémunérateurs. Ce qui explique la ruée matinale des Kinois vers le centre-ville, lieu de concentration de toutes les activités administratives et commerciales, et leur retour au bercail en début de soirée. Un exercice devenu routinier.

Aux heures de pointe, le spectacle est simplement ahurissant. Des centaines de taxis à quatre roues, voitures ou mini-bus souvent hors d'âge et bondés de passagers au mépris de toute décence, s'accaparent les voies publiques à coup de klaxons. Dans une ville où n'existe quasiment pas un système de signalisation adap-



Une vue de la ville de Kinshasa

té, encore moins, des agents de régulation bien formés, il faut s'attendre à des pareilles scènes surréalistes. Un phénomène complexe. En l'absence d'un système de transport public digne de ce nom, les Kinois sont, dans leur large majorité, obligés de se faire hara kiri en se rabattant sur les motos, à défaut de faire le pied. À leurs risques et périls. Là, encore, c'est un tout autre problème venu compliquer inutilement la donne. Les conducteurs des taxis-motos roulent comme bon leur semble, ne respectent aucune règle de conduite, et sont à la base de nombreux accidents de circulation. Moralité

: les routes bondées de Kinshasa avec sa voirie complètement dégradée et datant de l'époque coloniale, n'offrent plus aucune sécurité aux conducteurs obligés, bien malgré eux, d'enfreindre le code de la route, question de se mettre à l'air du temps face aux « chauffards » visiblement soumis à aucune restriction.

À tout prendre, il est plus que nécessaire d'accélérer les travaux de voirie à Kinshasa en vue de désengorger la ville et réduire sensiblement les embouteillages. À défaut de construire de nouvelles routes, il faudra penser à réhabiliter celles dites secondaires laissés

en état d'abandon depuis des lustres et veiller à l'extension de la ville par la multiplication des pôles d'attraction et de développement. Outre la nécessité d'intégrer la régulation et le transport de masse, il faudra également s'assurer du respect strict du Code de la route par tous les usagers, y compris les cyclistes et les piétons. Enfin, il faudra instaurer l'autorité de la police de circulation routière en commençant par rétablir la discipline et l'intégrité dans ce corps spécialisé de la police et organiser, pourquoi pas, des séances de formation et de mise à niveau.

Alain Diasso

CARITAS CONGO

Un nouveau secrétaire exécutif à la tête de l'association

L'abbé Edouard Makimba Milambo est le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL nommé pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois par le comité permanent des archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), lors de sa session statutaire tenue dernièrement à Lubumbashi.

Le nouveau secrétaire exécutif de Caritas Congo succède ainsi à M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo, qui a été à la tête de cet organe technique chargé de la pastorale sociale de l'Église catholique en RDC depuis 6 ans, assisté de ses deux adjoints l'abbé Eric Abedilembe et M. Thaddée Barega.

Prêtre du diocèse de Kongolo où il a été coordonnateur de la Caritas-Développement diocésaine depuis près de vingt ans, l'abbé Edouard Makimba Milambo a placé son mandat sous le signe de la cohésion et de la continuité.

Dans son mot prononcé récemment à la fin de la messe d'actions de grâce à la chapelle de la Caritas Congo ASBL, l'abbé Edouard Makimba a remercié l'équipe sortante en ces termes : « *Merci pour tout ce que vous avez fait pour cette institution qui nous est chère, la Caritas Congo ASBL* ».



L'abbé Edouard Makimba et M. Boniface Nakwagelewi ata Deagbo

Se voulant rassurant par rapport au personnel, il l'a invité à la cohésion et au professionnalisme, en promettant de travailler dans la continuité des actions positives.

Le nouveau secrétaire exécutif de la Caritas Congo ASBL a souhaité la consolidation et la fidélisation du partenariat trouvé. Il se dit ouvert à d'autres partenaires techniques et financiers pour renforcer et pérenniser les actions au profit des populations vulnérables, dont les besoins et l'effectif ne cessent de croître dans le pays. Il a, par ailleurs, exprimé sa gratitude aux pères évêques de la Cénc pour la confiance placée en sa modeste personne et en Dieu pour sa grâce. Pour sa part, le secrétaire exécutif sortant a aussi dit merci au personnel, aux évêques de la Cénc et souhaité un fructueux mandat à son successeur.

Blandine Lusimana

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Adopter une position commune lors du sommet des trois bassins tropicaux

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a fait, le 18 juillet, lors de la session extraordinaire de la Commission climat du bassin du Congo, tenue par visioconférence, le point des préparatifs du deuxième sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, prévu du 26 au 28 octobre prochain, à Brazzaville, et sollicité l'implication des pays membres dans la préparation de cet événement.

Élargie aux membres des commissions climats du Sahel et des pays insulaires, la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du bassin du Congo a connu la participation des présidents de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, et de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra. Président de la Commission climat du bassin du Congo, le chef de l'Etat congolais a invité les participants à adopter une stratégie commune, à parler d'une seule et même voix au sommet des trois bassins tropicaux, pour aboutir, a-t-il indiqué, à de meilleurs résultats.

« La présente rencontre en mode virtuel nous offre l'op-

portunité de procéder à un échange de points de vue sur notre cause commune, articulée par l'exigence fondamentale de préserver notre planète terre, de l'urgence climatique. Comme nous le savons tous, l'ensemble de l'équilibre naturel, la planète est en péril, le processus vital est engagé si nous ne réagissons pas sans délai dans le cadre d'une réponse forte et adaptée », a averti Denis Sassou N'Guesso.

Selon lui, le cadre de mise en œuvre de ce sommet étant désormais fixé, « il nous appartient, à nous tous, de l'alimenter, de le façonner, de l'ajuster pour en faire une production commune que nous adopterons et défendrons ensemble. »



A l'issue des travaux, les participants à cette session extraordinaire ont reconnu que les préparatifs du sommet d'oc-

tobre sont suffisamment avancés. Au regard de l'importance des forêts dans la lutte contre les changements climatiques,

ils ont réaffirmé leur volonté d'agir ensemble afin d'obtenir les résultats escomptés.

Parfait Wilfried Douniama

STRASBOURG

L'université lance une étude sur des « restes humains » africains

A la demande d'une province de Tanzanie et d'une fondation de Namibie, l'université de Strasbourg va former un conseil scientifique. Le but ? Etudier ces « restes humains » ramenés d'Afrique lors de la période impériale allemande.

Plusieurs dizaines de « restes humains » ramenés d'Afrique lors de la période impériale allemande (1871-1918), lorsque l'Alsace était intégrée au Reich wilhelmien. Voilà ce que possède encore aujourd'hui l'université de Strasbourg (Unistra). Celle-ci a annoncé lundi avoir lancé un « conseil scientifique » chargé d'évaluer cette fameuse collection après deux demandes « d'inventaire » et de « restitution ».

Une requête a été formulée par la province de Moshi, en Tanzanie, et concerne les tribus Wachagga tandis que l'autre a été adressée par la fondation namibienne « Ovambanderu Genocide Foundation » sur de possibles restes humains du génocide perpétré par les troupes impériales allemandes contre les Ovaherero et les Ovambanderu en 1904, a indiqué lors d'une conférence de presse Mathieu Schneider, vice-président de l'Unistra.

Les Allemands comptaient alors plusieurs colonies africaines, notamment au Cameroun, au Togo, en Tanzanie ou en Namibie, où ils furent responsables du massacre d'au moins 60.000 Hereros entre 1904 et 1908, ce qui est considéré par de nom-

breux historiens comme le premier génocide du XXe siècle. « L'université de Strasbourg estime que, politiquement, il est de son devoir d'engager ce processus de restitution », « en toute transparence et avec l'information scientifique » nécessaire, a insisté Mathieu Schneider.

« Potentiellement une trentaine » de restes humains

La tâche du conseil scientifique, composé d'une dizaine de spécialistes de différentes disciplines (histoire, sociologie, droit, ethnologie, anatomie, etc.), sera notamment de fournir des éléments « tangibles et scientifiquement informés » ainsi que de déterminer « les conditions matérielles, réglementaires et diplomatiques dans lesquelles la restitution » pourra avoir lieu.

La première étape consistera à effectuer « un récolement » afin de « nous assurer que les pièces qui ont été identifiées » jusqu'à présent proviennent bien de Namibie et de Tanzanie, a expliqué Mathieu Schneider, selon lequel il est pour l'heure « difficile » de prévoir quand il sera achevé. Selon Aggée Célestin Lomo Myazhiom, socio-

logue à l'Unistra et membre du comité, « potentiellement une trentaine » de restes humains (crânes, fémurs...) pourraient correspondre aux demandes.

Une fois ce récolement achevé, il faudra également lever une difficulté d'ordre « réglementaire », a précisé Mathieu Schneider, puisque dans la loi française actuelle, le patrimoine universitaire, dont font partie ces restes, est « inaliénable et imprescriptible » et ne peut être cédé, à moins d'une loi ad hoc. Toutefois, un texte adopté le 13 juin par le Sénat devrait à l'avenir faciliter la « restitution de restes humains appartenant aux collections publiques », sous certaines conditions : il faudra par exemple que les requêtes soient formulées par des Etats, a expliqué Mathieu Schneider.

Or, ce n'est pas le cas pour les deux demandes, adressées par une province et une fondation, et qui devront donc être de nouveau formulées, cette fois par les gouvernements. « Nous cherchons une forme d'exemplarité. A voir ensuite si nous sommes suivis par d'autres universités », a insisté Mathieu Schneider.

Noël Ndong



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement



Republique du Congo
Unité-Travail-Progress

N° - 0025 /PMCG-CAB

Brazzaville, le 14 JUIL 2023

NOTE DE SERVICE

Il est mis en place, sous la supervision générale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, une commission chargée de produire une étude sur l'impact multisectoriel de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers et de proposer des mesures à court, moyen et long terme, en vue d'atténuer les effets y relatifs.

Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

- **Président** : Ministre d'État, Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale ;
- **Vice-Président, Coordonnateur de l'étude** : Ministre de l'économie et des finances ;

Membres :

- Ministère du commerce, des approvisionnements, et de la consommation ;
- Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Ministère de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local ;
- Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- Ministère des hydrocarbures ;
- Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;
- Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale ;
- Ministère de l'économie fluviale et des voies navigables ;
- Ministère de l'énergie et de l'hydraulique ;
- Ministère de la santé et de la population ;
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique ;

Adresse: Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la Gare, Centre-ville Brazzaville
Site web: www.primature.gouv.cg / Courriel: contact@primature.gouv.cg

- Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation ;
- Ministère de l'enseignement technique et professionnel ;
- Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;
- Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public ;
- Intersyndicale des transporteurs en commun (3) ;
- Association des consommateurs (3) ;
- Organisations patronales (UNICONGO (1) /UNOC (1) /COGEPACO (1) CCEC (1)) ;
- Société civile (OCDH (1) et CCSC-ONG (1)) ;
- Chambres de commerce de Brazzaville et Pointe-Noire ;
- Laboratoire de recherches et d'études économiques et sociales ;

La commission est assistée par un comité technique composé des représentants des membres sus-désignés et peut faire appel à toute personne ressource.

Les résultats des travaux sont attendus pour le 15 septembre 2023, au plus tard.

La présente note de service prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 14 JUIL 2023


Anatole Collinet MAKOSSO
PRIMATURE

Adresse: Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Place de la Gare, Centre-ville Brazzaville
Site web: www.primature.gouv.cg / Courriel: contact@primature.gouv.cg



Ambassade de France en République du Congo

Véhicules mis en vente "cession amiable"



L'ambassade de France à Brazzaville met en vente les trois véhicules suivants :

Un PEUGEOT Partner : Année – 2014 ; 52 000 KM au compteur ; État moyen

Un TOYOTA Prado Land Cruiser : Année – 2005 ; 141 300 KM au compteur ; État vétuste

Un FORD EVEREST : Année – 2008 ; 83 000 km au compteur ; État moyen

Les visites pour ces véhicules s'effectueront les 24 et 25 juillet 2023 de 9h00 à 17h00 sur le site du DCM, sans essai (Proche de l'IFC, rue en face de l'église Evangélique du Congo, paroisse du plateau, temple centenaire, coordonnées MAPS : -4.278009, 15.259168). La personne à solliciter, au besoin : M. DIAZOUNGANA Blaise (06.651.57.45).

Les personnes souhaitant se porter acquéreur d'un de ces véhicules devront remettre une offre écrite, sous pli fermé, au SGA de l'ambassade de France avant le 28 Juillet 2023. L'offre devra comporter les renseignements suivants : [NOM – PRÉNOM de l'acquéreur / ADRESSE PERSONNELLE – TELEPHONE – COURRIEL / PRIX D'ACHAT PROPOSÉ – MODELE DU VÉHICULE & PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE].

Le paiement du véhicule se fera, soit par virement bancaire, soit en numéraire auprès de la régie de l'Ambassade de France à Brazzaville exclusivement. Compter un délai de 2 mois pour la procédure administrative d'acquisition (dépouillement des offres, attributaire de vente, réforme du véhicule, CA de vente, dédouanement & bulletin de livraison).

La vente est effectuée sans garantie sur l'état des véhicules et une taxe forfaitaire de 4% est appliquée sur le prix d'achat.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

ECONOMIE NUMÉRIQUE

L'accès aux services de communications électroniques désormais réglementé

Initiée par le député Prince Bertrand Bahamboula, la proposition de loi relative à l'interopérabilité et à l'ouverture du canal USSD aux fournisseurs de services à valeur ajoutée (SVA) en République du Congo a été adoptée récemment par l'Assemblée nationale.

La loi fixe les conditions et les modalités d'interopérabilité, d'ouverture d'accès au canal USSD aux fournisseurs de SVA non opérateurs de téléphonie mobile en République du Congo. En effet, dans le but d'accélérer la digitalisation et l'inclusion financière, le Congo s'est doté de la loi n°37/2019 du 12 décembre 2019 relative aux transactions numériques. Celle-ci offre un cadre juridique des activités de la société de l'information entrant dans le domaine du commerce électronique.

Les codes « Unstructured Supplementary Service Data » (USSD) ou données de services supplémentaires non structurées sont des ressources en numérotation qui permettent à l'utilisateur d'accéder à des services de communications électroniques. Selon l'initiateur de la proposition de loi, un canal USSD peut être utilisé, en plus de la voix, des SMS et des données pour délivrer, d'une manière sécurisée, des SVA dans divers secteurs, notamment les services financiers numériques.

Au Congo, les codes USSD sont exclusivement détenus et exploités par les opérateurs de la téléphonie mobile (MTN et Airtel), alors que la demande

d'accès à ces ressources offre des services de paiements électroniques et d'autres services porteurs de valeur ajoutée.

La loi fixe également les règles de la concurrence sur la simplification des procédures d'acquisitions des USSD auprès de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques du Congo (AR-PCE) et des opérateurs télécoms et sur les sanctions et amendes y afférentes. Au sujet de l'interopérabilité, la proposition de loi consacre à l'ARPCE le rôle d'agrégateur technique et à l'ARTF (Agence de régulation des transferts de fonds) le seul agrégateur d'interopérabilité de toutes les transactions financières. Elle intègre enfin le ministère chargé du Commerce et de la Consommation dans la signature, pour faire intervenir ce dernier sur des questions de la protection des consommateurs et du respect des règles de la concurrence entre les acteurs.

Impact de la technologie USSD dans l'économie nationale

Selon des statistiques, de 2019 à 2022, l'Etat a pu collecter plus de 23 milliards FCFA de recettes fiscales sur les transactions numériques



Prince Bertrand Bahamboula

avec la création de Hub numériques Momo et banques. « La forte demande des USSD par d'autres acteurs économiques, outre ceux des télécoms, augmentera le volume de transaction, créera des emplois dans des secteurs demandeurs, et enfin aura pour corollaire l'augmentation des recettes fiscales », a indiqué Prince Bertrand Bahamboula.

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, les coopératives agricoles dans les zones rurales ont souvent des difficultés de supporter les coûts du transport de marchandises vers les zones de commercialisation avec pour conséquence des stocks d'inventus considérables, a-t-il fait savoir. « Avec le canal USSD, l'acheteur pourra avoir accès à la plateforme d'offre de l'agriculteur,

sans avoir recours à l'internet, pour payer à distance la marchandise et supporter le coût de transport. La coopérative aura ainsi garanti son revenu depuis la zone de production. Des exemples sont légion, notamment dans les assurances, les banques, les microfinances, la santé, l'éducation, les jeux de hasard... », a-t-il justifié.

Parfait Wilfried Douniama

PARFAIT CHRISOSTHOME MAKITA

« L'épidémie survenue à Dolisie n'est pas liée à l'eau de LCDE »

Le directeur général de La Congolaise des eaux (LCDE), Parfait Chrisosthème Makita, a réagi, le 18 juillet, à la suite des accusations relayées sur les réseaux sociaux faisant un lien entre l'eau du robinet et l'épidémie de choléra, de shigellose et de fièvre typhoïde déclarée à Dolisie dans le Niari.

Le directeur général de LCDE a fait état devant la presse des mesures prises pour le traitement de l'eau dans les usines et celles adoptées depuis l'avènement de l'épidémie. Dès la survenue de cette crise sanitaire, a-t-il détaillé, LCDE a renforcé le potentiel de chloration dans ses usines et le contrôle de qualité de l'eau brute et de l'eau traitée ; a intensifié les purges des réseaux, en cas de nécessité et ce en dehors des actions habituellement programmées ; et a mobilisé ses équipes techniques.

Selon les premières conclusions des autorités sanitaires nationales, l'épidémie déclarée à Dolisie n'est pas liée à l'eau de LCDE, mais plutôt aux questions d'hygiène.



Le directeur général de LCDE face à la presse nationale

« Jusqu'ici les analyses de l'eau produite et distribuée par LCDE n'ont démontré aucune présence de mi-

cro-organismes ou autres particules polluants. LCDE rassure la population que la qualité de l'eau produite et distribuée ne fait l'objet

conférence de presse.

Il a, par ailleurs, invité la population à consommer l'eau du robinet et renforcer l'hygiène domestique par le lavage régu-

« Jusqu'ici les analyses de l'eau produite et distribuée par LCDE n'ont démontré aucune présence de micro-organismes ou autres particules polluants. LCDE rassure la population que la qualité de l'eau produite et distribuée ne fait l'objet d'aucun doute quant à son caractère potable en respect des normes prescrites par l'Organisation mondiale de la santé »

d'aucun doute quant à son caractère potable en respect des normes prescrites par l'Organisation mondiale de la santé», a déclaré Parfait Chrisosthème Makita lors de la

liar des mains tel qu'édicte par le gouvernement dans un message délivré, le 17 juillet, par le ministre de la Santé, Gilbert Mokoki.

Fiacre Kombo



11^{ème} ÉDITION

FESTIVAL PANAFRICAIN DE MUSIQUE

THÈME :

LA RUMBA CONGOLAISE :
Envol de la base identitaire vers les vertices
du patrimoine de l'humanité

15 AU 22
JUILLET 2023

Massamba Débat - Palais des Congrès - Mayanga - Kintélé



Puissez
au plus profond
de notre richesse
culturelle



CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Echange sur les notions du genre et des droits humains

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), organise, au profit de ses agents, une session de formation sur le genre et les droits humains.

Les membres du secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme mettent à jour, du 19 au 21 juillet, à Brazzaville leur connaissance sur les questions liées au genre ainsi qu'aux droits humains dans son ensemble.

Cette initiative est le fruit du plan de travail annuel, au titre de l'année 2023, qui lie les deux institutions. Ce plan prévoit la formation de vingt-huit cadres et agents du secrétariat permanent et cent treize membres de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la femme sur le genre et les droits humains. Il sera également question d'élaborer une étude sur les causes de la persistance des blocages à la mise en œuvre effective de l'égalité entre l'homme et la femme.

« Le conseil consultatif de la femme risque de ne pas accomplir sa mission avec efficacité et efficience s'il n'a pas toute la connaissance sur les défis en matière d'égalité entre hommes et femmes en République du Congo ainsi que sur les droits humains reconnus aux femmes congolaises, mais également à toutes les autres femmes ayant choisi le Congo comme deuxième patrie », a indiqué



Les participants à la formation

Antoinette Kébi, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la femme.

Pour sa part, le représentant adjoint de l'UNFPA, Bruno Edgard Césaire Bilombo, a signifié que

cette formation permettra aux participants d'acquiescer de nouvelles connaissances en lien avec leurs missions quotidiennes.

Au cours de cette formation, les échanges tourneront autour

des sujets sur les enjeux liés à l'égalité de genre, les préjugés inconscients, l'approche transformatrice de genre, l'analyse de genre, les principes fondamentaux des droits de l'Homme, les

violences basées sur le genre, le cadre légal national et international.

En rappel, le Conseil consultatif de la femme est une structure étatique instituée par la Constitution de la République du Congo adoptée le 25 octobre. Sa mission principale consiste à émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et faire des suggestions visant à promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Rude Ngoma

« Le conseil consultatif de la femme risque de ne pas accomplir sa mission avec efficacité et efficience s'il n'a pas toute la connaissance sur les défis en matière d'égalité entre hommes et femmes en République du Congo ainsi que sur les droits humains reconnus aux femmes congolaises, mais également à toutes les autres femmes ayant choisi le Congo comme deuxième patrie »

BACCALAURÉAT

Brazzaville et Pointe-Noire continuent de faire la queue

Les résultats du baccalauréat général et technique, session 2023, sont publiés. Les deux grandes villes du pays ne parviennent toujours pas à s'affirmer face aux localités de l'arrière-pays qui ne cessent d'occuper alternativement la première place.

Au classement final du baccalauréat général, session 2023, Brazzaville a occupé la dixième place avec un taux de réussite de 43,81%. Pointe-Noire douzième, soit le dernier des départements avec 34,32%. Au baccalauréat technique, les deux grandes villes du pays n'ont pas pu faire de miracles pour prendre la tête du classement, car la Bouenza a été déclarée première avec 82,02%. C'est depuis près de dix ans que les deux villes, grandes pourvoyeuses de candidats, peinent à s'en sortir.

Problème

Plusieurs problèmes peuvent expliquer les contreperformances de Brazzaville et Pointe-Noire, deux villes censées avoir les meilleures conditions d'apprentissage que les localités de l'arrière-pays. La montée de la violence en milieu scolaire fait que l'école devienne non



Les élèves dans un établissement de Brazzaville

pas un lieu d'apprentissage, mais un lieu de règlement de compte de différents gangs entre élèves.

Aussi, les retards observés dans le processus de reclassement ou d'avancement, par échelon, poussent certains enseignants à chercher des compensations financières

dans les écoles privées, les centres d'encadrement, les encadrements à domicile. Ce qui n'est pas mauvais. Seulement, les horaires pédagogiques requis sont sacrifiés, notamment au niveau des établissements publics qui présentent le plus grand nombre de candidats avec

le risque de bâcler les programmes.

Par contre, dans les localités de l'arrière-pays, il n'y a pas d'écoles privées. Si les enseignants se permettent de mettre en place des centres d'encadrement dans certaines localités, ce sont les mêmes élèves des écoles publiques qui

s'y retrouvent, précisément ceux des classes d'examen. Les cours sont ainsi mieux assimilés, les programmes achevés. Il est clair que plusieurs autres raisons peuvent expliquer cette réalité. Néanmoins, le dialogue engagé entre le gouvernement, à travers les ministères chargés de l'Enseignement général et technique, et la plateforme syndicale de l'éducation nationale permet de trouver les pistes de solution aux problèmes qui démotivent les enseignants, y compris ceux qui consistent à améliorer la qualité des apprentissages, en faveur des élèves, pour un système éducatif de qualité. Dans quelques jours, les résultats du brevet d'études du premier cycle seront publiés. Il faut attendre pour voir si Brazzaville et Pointe-Noire seront à nouveau au pied de l'échelle du classement de cet examen dont la délibération est attendue.

Rominique Makaya

TRANSPORT AÉRIEN

Les membres de l'Asecna en conclave à Brazzaville

Les travaux du conseil d'administration de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna) ont débuté, le 19 juillet, dans la capitale congolaise. Les conclusions de la réunion consacrée à la gouvernance et aux futurs investissements de l'agence seront soumises au comité des ministres.

La 151^e session du conseil d'administration de l'Asecna, une entité panafricaine composée de 18 États membres, intervient dans un contexte de reprise du transport aérien, après deux années de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Ouvrant les travaux de la réunion, le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a insisté sur la nécessité de relever les défis du secteur de la navigation aérienne sur le continent. « À présent, le trafic a merveilleusement repris et l'Asecna doit tirer des leçons de cette pandémie, non seulement en mettant en place des mécanismes à même de prendre en charge ce genre de situation à l'avenir, mais également en diversifiant ses sources de revenus. C'est en cela que les efforts déployés par l'agence pour assurer au niveau continental la fourniture de services satellitaires par son système Sbas sont à saluer », a signi-



Le ministre Honoré Sayi ouvrant les travaux du CAAdiac

« À présent, le trafic a merveilleusement repris et l'Asecna doit tirer des leçons de cette pandémie, non seulement en mettant en place des mécanismes à même de prendre en charge ce genre de situation à l'avenir, mais également en diversifiant ses sources de revenus. C'est en cela que les efforts déployés par l'agence pour assurer au niveau continental la fourniture de services satellitaires par son système Sbas sont à saluer »

fié le ministre Honoré Sayi. En tant qu'instance statutaire de l'Asecna qui réunit les représentants des délégués des pays membres et les partenaires, le conseil d'administration est chargé d'analyser l'activité de l'agence liée à la gestion de la sécurité et à la qualité des services rendus ; d'examiner les états financiers et d'arrêter les comptes au 31 décembre de l'exercice écoulé ; ainsi que de préparer la réunion du comité des ministres comme celle prévue pour le 21 juillet à Brazzaville.

Le conclave de Brazzaville est marqué par la préparation de l'adhésion de la République du Rwanda au sein de l'Asecna à partir du 1er janvier 2024. Le délégué de ce pays participe actuellement aux activités de l'agence en tant qu'observateur. Mieux, l'ouverture et la clôture du débat contribueront au rayonnement de l'organisation, a salué le nouveau président du conseil d'administration de l'Asecna, Roland Fidiariseheno Ranjatoelina.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cafi tiendra sa session annuelle en octobre au Congo

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a échangé, le 18 juillet à Brazzaville, avec la conseillère technique au secrétariat exécutif du Cafi (Initiative pour les forêts d'Afrique centrale), Christine Langevin, pour préparer la tenue de cette réunion.

La ministre de l'Environnement et son interlocutrice ont discuté essentiellement de la prochaine session de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale. Un projet qui a, entre autres, missions d'assurer le diagnostic en continu des besoins en vue de permettre la transmission des informations, le développement du réseau, le renforcement des acteurs ainsi que la réflexion sur des actions

communes à impulser.

« Nous avons parlé de la mission technique que va effectuer le secrétariat exécutif du Cafi. Elle a pour objectif de préparer la prochaine session annuelle prévue début octobre prochain à Brazzaville, de manière à faire le point à mi-parcours du partenariat. L'occasion permettra de tirer les leçons apprises de nos expériences



La ministre Arlette Soudan Nonault et Christine Langevin à l'issue de l'audience Adiac

« Nous avons parlé de la mission technique que va effectuer le secrétariat exécutif du Cafi. Elle a pour objectif de préparer la prochaine session annuelle prévue début octobre prochain à Brazzaville, de manière à faire le point à mi-parcours du partenariat. L'occasion permettra de tirer les leçons apprises de nos expériences afin de mieux élaborer les recommandations à adopter »

afin de mieux élaborer les recommandations à adopter », a souligné Christine Langevin. Au cours de ces assises, les participants profiteront de l'occasion pour faire le point sur le programme d'appui au ministère, dans le but d'accélérer

la mise en œuvre des projets. De même, ils vont évaluer l'impact environnemental et social conformément aux Objectifs de développement durable. « Nous espérons voir l'ensemble des programmes être lancé d'ici le deuxième se-

mestre de cette année, mais aussi d'assurer la revue de l'ensemble des engagements de la lettre d'intention afin de se faire une idée du processus d'ici début octobre », a-elle renchéri.

Firmin Oyé

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

PARLEMENT

Le Sénat adopte le projet de loi portant assistance aux déplacés internes

La chambre haute du Parlement a adopté, au cours de sa plénière du 19 juillet, deux projets de loi au nombre desquels celui portant protection et assistance aux personnes déplacées sur le territoire national.

Le projet de loi vise à doter la République du Congo d'un cadre juridique sur la protection et l'assistance à apporter aux personnes déplacées internes en fixant les rôles, les niveaux de responsabilité de l'Etat, des acteurs humanitaires et de défense des droits de l'homme.

Le présent projet de loi devrait permettre de définir les obligations, les responsabilités et les rôles respectifs de l'Etat, des acteurs non étatiques et des organisations humanitaires concernant la prévention du déplacement interne ainsi que la protection et l'assistance à apporter aux personnes déplacées sur le territoire national. Il s'agit, en réalité, de promouvoir et renforcer les mesures nationales destinées à prévenir, à atténuer, à interdire et à éliminer les causes profondes du déplacement interne et prévoir des solutions durables et de définir les droits et les devoirs des personnes déplacées internes. Il faut rappeler que le Congo est un Etat parti à la Convention de l'Union africaine pour la

protection et l'assistance aux personnes déplacées internes dite « Convention de Kampala » adoptée en 2009 et qu'il a ratifiée en 2014.

Outre ce projet de loi, le Sénat a également adopté celui autorisant la ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement du Congo et celui du Rwanda relatif à l'exemption de visa pour les détenteurs de passeport diplomatique et de service et l'obtention de visa sans frais à l'arrivée pour les détenteurs de passeport ordinaire. Le présent accord a également pour but d'encadrer l'entrée, le transit, le séjour et la sortie des citoyens ordinaires et des fonctionnaires des deux parties. Il comporte trois centres d'intérêt, à savoir faciliter la circulation des citoyens ordinaires et les fonctionnaires entre le Congo et le Rwanda, consolider les relations amicales et de coopération ainsi qu'instaurer les mécanismes visant le renforcement des liens diplomatiques entre les deux Etats.

Jean Jacques Koubemba

PERSONNES HANDICAPÉES

Formation des enseignants non-voyants au numérique

Les enseignants non-voyants sortis de l'Ecole normale des instituteurs vont bénéficier d'une formation, le 25 juillet, en informatique au siège de l'organisation non gouvernementale « Observatoire handicap humanité H20 » basée à Mfilou, dans le septième arrondissement, explique le communiqué de presse.

L'atelier de formation sur le thème « L'informatique, espoir du non-voyant », en partenariat avec le Centre d'information des Nations unies, vise à rechercher des solutions alternatives pour l'amélioration des qualités des services et d'intégration des porteurs de handicap visuels dans l'arène socioprofessionnelle.

La formation est la première du genre et baptisée promotion Francine Ntoumi, une femme scientifique qui transmet ses ambitions scientifiques et intellectuelles aux plus jeunes, poursuit le communiqué. Les enseignements porteront sur trois modules : connaissance et installation des logiciels vocaux, l'initiation sur le Microsoft et Word ainsi que sur l'introduction de l'internet et réseaux sociaux.

En effet, précise le communiqué de presse, l'inclusion du handicap dans les communications contribuera au respect de l'engagement de ne pas laisser personne de côté, élément clé du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Rappelons que dans son objectif d'œuvrer dans les domaines de l'humanitaire, du développement, des violences multi-formes ayant pour base le genre faites aux jeunes filles et femmes handicapées, des jeunes filles et femmes handicapées ont été formées également sur les activités génératrices de revenus : top vente, top départ, en parlerie et bien d'autres. L'H20 a pour rôle de contribuer à l'amélioration de l'arsenal juridique et de régénérer la dignité de la femme handicapée urbaine et rurale.

Lydie Gisèle Oko



EN VENTE



Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE

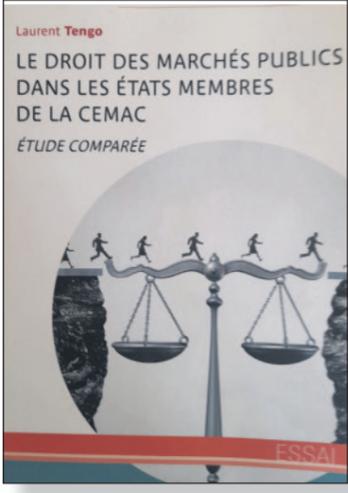
Je réside dans les mots emportés aux territoires faibles de la France es-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langage intermédiaire entre deux pays ni appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emportés quand un grand pas se ténuesse pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de hargne.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Contenu sans manche" (2011), de "No plus voir. Poèmes siliques pour Jean-Baptiste Billembé Namba" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur" initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +



Laurent Tengu
LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

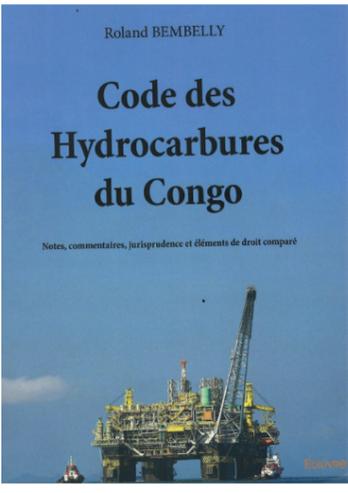
ESSAI



Omer MASSEM
Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

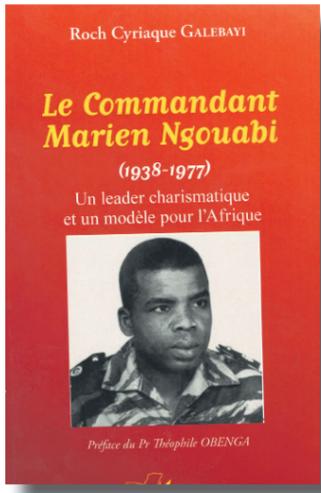
POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan



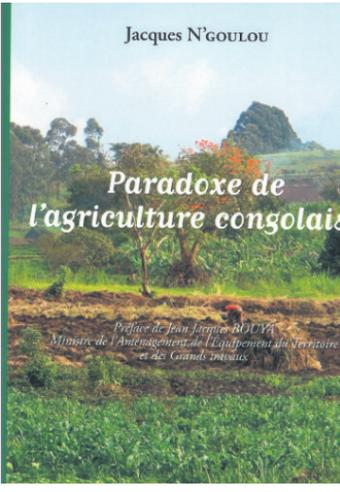
Roland BEMBELLY
Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



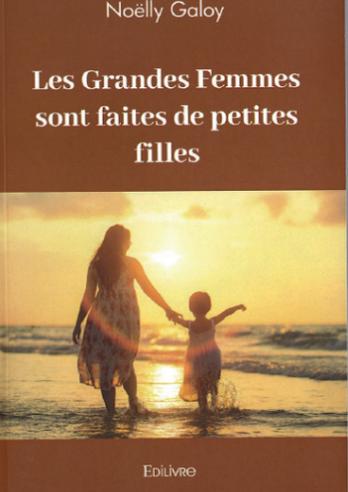
Roch Cyriaque GALEBAYI
Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr. Théophile OBENGA



Jacques N'GOULOU
Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux



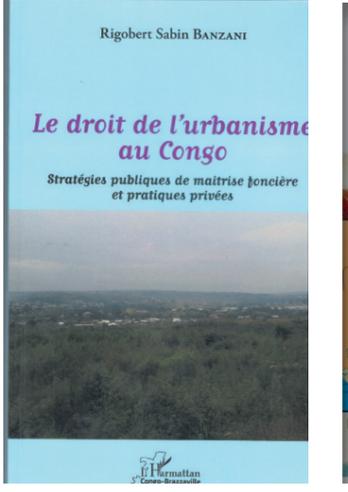
Noëly Galoy
Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Editions

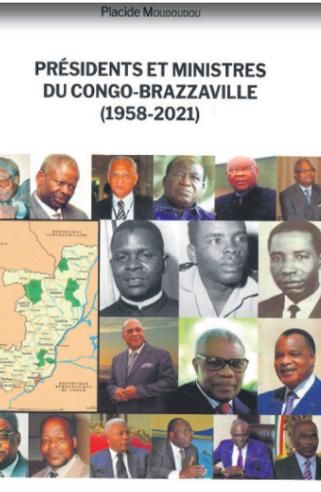


Sorel Etang
L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES



Rigobert Sabin BANZANI
Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Placide Mouboussou
PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ELECTRICITÉ

L'Etat concède la gestion de la centrale hydroélectrique d'Imboulou aux privés

Le gouvernement a signé, le 19 juillet, à Brazzaville une convention de concession de la centrale hydroélectrique d'Imboulou avec la société Nea-Imboulou, filiale des sociétés Hydro Operation International et Action Energy.

Les réformes instituées dans le secteur de l'électricité au Congo visent, entre autres, à libéraliser ce secteur afin d'améliorer la fourniture d'électricité dans notre pays. Elles impliquent également, durant trente ans, la séparation fonctionnelle des segments production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité.

La signature de la convention de concession de la centrale hydroélectrique d'Imboulou répond aux exigences du Fonds monétaire international et à celles de la Banque mondiale. Elle peut servir de plaidoyer auprès des bailleurs et intègre les préparatifs de la stratégie pays durant les années à venir. « Intéresser les nouveaux investisseurs dans ces secteurs est une manière pour l'Etat d'alléger ses charges, de contribuer au développement du pays et avoir plus

d'emploi », a indiqué le ministre Ludovic Ngatsé.

Par ailleurs, face aux inquiétudes exprimées par les partenaires sociaux sur d'éventuels licenciements à la suite de la concession de cette infrastructure, les autorités se sont voulues rassurantes. Les travailleurs qui évoluent dans les barrages seront transférés dans les nouvelles entités de droit commun. Ils rentreront dans ces nouvelles entités avec le maintien de tous leurs droits : ancienneté et avantages acquis. « Le Congo n'est pas en train de brader ses barrages hydroélectriques mais ils sont mis en concession pour une durée déterminée et ne vend non plus E2C. L'Etat n'a plus de moyens de financer toute la diversification économique qui doit se faire désormais par les partenariats publics-privés. Si le concession-



Présentation des parapheurs par les signataires/Adiac

naire est défaillant, l'Etat retire la concession », a rappelé le ministre Émile Ouosso.

Face aux partenaires, la partie gouvernementale a été représentée à la signature de cette convention par le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Émile Ouosso, le ministre dé-

légué auprès du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, et du ministre Denis Christel Sassou Nguesso chargé de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé.

Fortuné Ibara

« Le Congo n'est pas en train de brader ses barrages hydroélectriques mais ils sont mis en concession pour une durée déterminée et ne vend non plus E2C. L'Etat n'a plus de moyens de financer toute la diversification économique qui doit se faire désormais par les partenariats publics-privés. Si le concessionnaire est défaillant, l'Etat retire la concession »

KINTÉLÉ

Un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie en construction

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a échangé, le 18 juillet, avec une délégation d'un établissement français d'enseignement privé (Albert-de-Mun), sur le lancement du centre de formation aux métiers de l'hôtellerie et de restauration à Kintélé, au nord de Brazzaville, dans le département du Pool.

Au cours de l'échange avec les responsables d'Albert-de-Mun, il était question d'échanger sur les possibilités d'évaluation concernant la création d'un centre de formation en hôtellerie et à la restauration.

Après l'audience, au cabinet du ministre, les deux parties ont effectué une descente sur le terrain afin de visiter les lieux où sera érigé ce centre. Cet établissement fonctionnera sous la forme d'un partenariat entre le gouvernement congolais et l'institution Albert-de-Mun, qui est un établissement catholique d'enseignement technique et professionnel situé à Paris, en France.

Après la visite du site de cinq hectares, la délégation d'Albert-de-Mun a apprécié la motivation du Congo dans l'exécution de ce projet, puisque le centre est déjà en construction. Les bâtiments adminis-



Les deux parties lors des échanges/Adiac

tratifs et pédagogiques sont presque finalisés. Il va falloir

que les responsables de cet établissement les adaptent à

leur vision consistant à élargir les services de ce centre dans

toute la sous-région.

« Nous devons encore échanger avec le ministre puisqu'il faut ajouter la construction des salles de pratique, notamment la salle de cuisine, de restauration et autres en lien direct avec ce qu'ils apprendront. Tout est presque parfait, nous ferons juste quelques adaptations », a indiqué le directeur du centre Albert-de-Mun, Patrice Hauchard.

Le centre est composé de deux bâtiments dortoirs de dix chambres pour professeurs, un réfectoire de deux cents places avec cuisines industrielles annexées, une aire de jeux pour le sport. On y trouve également un bâtiment R+1 de 1300m2 totalement équipé, dédié au bloc administratif et à l'enseignement théorique.

Rude Ngoma

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les affiches des quarts de finale dévoilées

Saint-Michel de Ouenzé (SMO) croisera les Diables noirs. La Jeunesse sportive de la Talangaï sera aux prises à l'AC Léopards de Dolisie. Le FC Kondzo recevra l'Interclub puis l'AS Otohô jouera contre l'AS Cheminots. Les combinaisons des quarts de finale de la Coupe du Congo ont été dévoilées au terme d'un tirage au sort qui a été effectué le 19 juillet au siège de la Fédération congolaise de football.

Les têtes de chapeaux ont été dévoilés en raison de leurs performances. Forts de ses dix titres, les Diablotins étaient dans le chapeau un suivi de l'AC Léopards (cinq titres dans le chapeau 2), Interclub (trois titres dans le chapeau 3) et AS Cheminots (deux titres dans le chapeau 4).

Au terme du tirage les Diables noirs tenants du titre vont retrouver une vieille connaissance : Saint-Michel de Ouenzé relégué en ligue 2. « *Saint Michel est une équipe de premier rang dans notre football même si elle évolue en Ligue 2. Ce sera un match qu'il faut préparer avec beaucoup de sérieux* », a confié Lilian Ndengué, l'un des dirigeants des Diables noirs. « *Même si nous sommes en deuxième division, ce n'est pas un problème. L'équipe des Diables noirs s'est qualifiée en quarts de finale par les tirs au but. Nous aussi. C'est un match qui va se jouer sur le terrain* », a assuré Dieudonné Bakolo le secrétaire général de SMO. Les matches aller se disputeront le 26 juillet et le retour le 30 du même mois.

Le vainqueur de ce match affrontera celui opposant la Jeunesse sportive de Talangaï à l'AC Léopards de Dolisie. « *A ce stade de la compétition, les équipes se valent. Ce sera un grand match que le meilleur gagne* », a souligné Wenceslas Ulrich Eboué, le secrétaire général de l'AC Léopards. Pendant le championnat la JST avait battu les Léopards à Dolisie 1-0 avant que les Fauves du Niari ne prennent leur revanche à Brazzaville sur le score identique.

Le FC Kondzo tombeur de l'Etoile du Congo en huitième de finale croisera l'Interclub. Le vainqueur jouera les demi-finales contre le gagnant AS Otohô-AS Cheminots. Les demi-finales aller sont prévues pour le 3 août



Jean Guy Blaise Mayolas, le président de la Fécotfoot, dévoilant la première combinaison des quarts de finale messieurs Adiac

« Saint Michel est une équipe de premier rang dans notre football même si elle évolue en Ligue 2. Ce sera un match qu'il faut préparer avec beaucoup de sérieux ». « Même si nous sommes en deuxième division, ce n'est pas un problème. L'équipe des Diables noirs s'est qualifiée en quarts de finale par les tirs au but. Nous aussi. C'est un match qui va se jouer sur le terrain ». « A ce stade de la compétition, les équipes se valent. Ce sera un grand match que le meilleur gagne »

et le retour le 7 août.

CESB-Diables noirs chez les dames

Le tirage au sort de la version féminine a été aussi effectué. La compétition se disputera en deux tours avant l'étape finale. Vainqueur de la dernière édition, le FCF La Source est exempté du premier tour qui va se jouer à Brazzaville et Pointe-Noire. A Brazzaville, le CESB affrontera au premier tour les Diables noirs. le vainqueur retrouvera le FC la Source au deuxième tour. Tula Katula jouera contre Galactic. Le gagnant de cette double confrontation recevra celui de l'AC Colombe et accueillera Rayon du soleil au deuxième tour. A Pointe-Noire FC Porto en découvrira avec Epah Ngamba puis le FC Bouenza recevra FC Azur. Les deux vainqueurs se croiseront au prochain tour. Les matches du premier tour le 27 juillet. Ceux du deuxième tour le 31 juillet puis les demi-finales le 4 août qui mettront aux prises les trois vainqueurs plus le meilleur perdant du deuxième tour.

James Golden Eloué

TOURNOI M25 DE TENNIS

Le Congo tient le pari de l'organisation

Après le tournoi des juniors J30, la Fédération congolaise de tennis est une fois de plus sollicitée pour abriter une autre compétition internationale réservée cette fois-ci aux seniors.

« Le M25 », lancé le 18 juillet au Pole Tennis, regroupe quarante trois participants venus de dix pays. Il permet à la fois aux athlètes de gagner des points ATP et de l'argent.

« *Le premier tournoi n'était que des points ITF à gagner. Cette fois-ci, ils gagnent non seulement les points ATP mais aussi de l'argent. Celui qui gagne le premier match au premier tour, il gagne déjà une petite somme en dollars. Le vainqueur gagne à peu près 3500 dollars. On a 43 participants venus de 18 pays. Le Brésil, la France, l'Inde, le Nigeria, le Burundi, le Zimbabwe, le Togo, le Congo et les binationaux* », a commenté Boniface Papa Nouveau, le directeur adjoint du tournoi.

La confiance fait au Congo par la Fédération internationale de tennis va, selon Hugues Henri Ngouélondélé, directeur du tournoi, créer plus d'engouement au tour du tennis congolais.

« *L'ITF nous a fait confiance et nous a octroyé un tournoi senior M25. C'est une chance*

pour nous et pour la première fois au Congo et cela va mettre Brazzaville sur la carte. Cela va donner beaucoup plus de visibilité et de montrer à la face du monde que nous, au Congo, pouvons organiser de grands événements », a-t-il indiqué.

Les résultats du 18 juillet

Lors de la première journée, le Tunisien Aziz Ouakaa s'est imposé devant le Zimbabween Mehlu Don Ayenda Sibanda deux manches à un (6-7, 6-0 et 6-1). L'Australien Stefan Vujic a dominé le Venezuelien Brandon Perez (6-1, 6-2). L'Américain Tauheed Browning s'est incliné devant son compatriote Alexander Stater une manche à deux (6-4, 4-6 et 3-6). L'Egyptien Amr Elsayed s'est imposé devant le Français Adam Panaras (7-6, 7-6). Le Nigerian Christopher Bulus a eu raison de l'Américain Aayush P. Bhat, deux sets un (6-4, 4-6, 7-6). L'Indien Rishag Agarwal a battu le Français Louis Larue 6-3 et 6-4. Le Français Thomas Se-



Tunisien Aziz Ouakaa s'imposant devant le Zimbabween Don Ayenda Sibanda/Adiac

todji a dominé le Zimbabween Ethan Denzel Sibanda en deux manches (6-2, 6-2).

La paire composée du Burundais Guy Orly Oradukunda et le Tunisien Aziz Ouakaa l'emporte devant les Congolais Cheik Pandzou Ekoumé et Bolidard

Ibakomboyo Ayessa (6-0, 6-0). Tauheed Browning-Brandon Perez ont dominé la paire Liova Ayite Ajavon (Togo) et Tobias Sonne(Argentine) en deux sets (6-4, 6-2). La paire Jagmeet Singh (Inde) et Alexander Stater (Etats-Unis)

a dominé Anurag Agarwal et Arjun Mahadevan (Inde) en deux manches (7-6, 7-6). Rishab Agarwal et Ishaque Eqbal (Inde) ont eu raison de Eytan Miessen (Belgique) et Rishiraj Shekhawat (6-1, 6-2).

J.G.E.

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le 04 Août 2023 à 10 heures précises du matin, en l'Etude de Maître Maurice MASSELOT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, Etude sise Avenue Benoit LOEMBET, n° 104, derrière la société ALUCONGO, B.P : 4866, Tél. : +(242) 06.667.00.66 / 06.672.64.72, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur Mamadou DOUCOURE ;

A la requête de la Banque CREDIT DU CONGO, Société anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10.476.730.000 F.CFA, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CG-BZV-01-2002-B 14-00024, NIU : M20066110000051122, dont siège social sis Avenue Amilcar CABRAL, Centre-Ville de Brazzaville, République du Congo ;

Prise en son siège de Pointe-Noire, sis Avenue Emmanuel DADET, RCCM : 09 B 789, B.P : 1312, Tél. : +(242) 22.294.20.00 / 05.530.13.11 / 06.665.38.02, Fax : 00 33 1 70 44 50 66 / 22.294.32.20, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA ;

Poursuites et diligences de son représentant légal, Monsieur IBRAHIM Mounir, domicilié en cette qualité au siège social sus indiqué ;

Laquelle élit domicile au cabinet de Maître Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, dont cabinet sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

Et en exécution :

-D'une convention de prêt garantie par l'affectation d'une hypothèque de 1er rang au profit de la Banque CREDIT DU CONGO d'un immeuble bâti sis au quartier Sic Tchitchelle, suivant convention de prêt hypothécaire en date du 02 février 2011, rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire par maître Maurice MASSELOT, Notaire à la résidence de Pointe-Noire ;

-D'un commandement aux fins de saisie immobilière du Ministère de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, à la résidence de Pointe-Noire, en date du 27 février 2017, publié pour valoir saisie le 25 avril 2017 sous le numéro 16/0377 par Monsieur le Divisionnaire Adjoint de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire ;

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

L'immeuble ci-dessous désigné appartenant à Monsieur Mamadou DOUCOURE, commerçant, de nationalité congolaise, né le 18 juillet 1975 à Pointe-Noire, domicilié au quartier Siafoumou, ayant pour conseil Maître Célestin M'FOUTOU, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, cabinet sis Boulevard du Général DE GAULLE, immeuble de la CNSS, en face de la pâtisserie « La Citronnelle », entrée A, 6ème étage, porte n° 109, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire ;

DESIGNATION

Un immeuble urbain bâti, cadastré section G, Bloc 60, Parcelle n° 10, d'une superficie de 434,59 m², objet du Titre Foncier n° 18.987, situé au Quartier Chic Tchitchelle, arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire ;

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé le 02 juin 2017 par Maître Sylvie Nicole MOUYECKET, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, et déposé le 02 juin 2017 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues par :

-La mise à prix de : 550.000.000 F.CFA

-Montant des enchères : 10.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 19 juillet 2023

Par l'Avocat de la partie poursuivante,

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1)- Cabinet d'Avocats Sylvie Nicole MOUYECKET-NGANA, sis Avenue Raymond POINCARE, n° 1, Rond-Point ex-Score, au-dessus du Restaurant-Bar « Le Central-Bar », en face de la Pâtisserie « Phenicia », B.P : 5316, Tél. : +(242) 06.651.04.06 / 05.523.52.52, Centre-Ville, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, Pointe-Noire, République du Congo ;

2)- Cabinet d'Huissiers de Justice Jean Bruno MPOUKOU, sis Avenue Raymond PAILLET, n° 37, Marché Central, B.P : 1880, tél. : +(242) 05.557.13.50 / 04.439.52.21, Arrondissement n° 2, Mvou-Mvou, Pointe-Noire, République du Congo ;

3)- Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire.

NÉCROLOGIE



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mpanzou et les enfants Koubeta ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père Jean Gabriel Koubeta survenu le 9 juillet 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°4, rue Ntoba-Ilélé au rond point Moughoumi à Mfilou.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Paul Kambo et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Augustin Kambo (Ebembe ya Nioka), agent de l'imprimerie nationale à la retraite, survenu le 18 juillet 2023 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°79 de la rue Kouyou à Poto-Poto (croisement avenue Marien-Ngouabi et rue Mbochis).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AFFAIRES

L'Arabie saoudite veut coopérer avec le Congo dans l'agriculture

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 18 juillet, à Brazzaville une délégation d'Arabie saoudite conduite par le conseiller du roi Salman, Ahmed Abdalaziz Katan, qui a traduit la volonté de son pays d'investir au Congo dans le domaine de l'agriculture et de l'énergie.

« Nous avons parlé du renforcement de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines. Au Congo, il y a plusieurs opportunités d'investissement, par exemple dans le secteur de l'agriculture et de l'énergie », a-t-il expliqué. De son côté, le ministre congolais chargé des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, qui a également pris part à l'audience, a indiqué que le Congo accordait une attention particulière aux pays de la région du Golfe. « C'est une région émergente au plan économique, de rayonnement diplomatique. Le pays leader dans cette région, c'est bien l'Arabie saou-

dite, la terre sacrée en matière d'islam. C'est la plus grande puissance économique de la région », a-t-il renchéri.

Le chef de la diplomatie congolaise a, en outre, souligné l'appui de l'Arabie saoudite dans les négociations relatives à l'adhésion de la République du Congo à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

« Aujourd'hui, nous lui renvoyons l'ascenseur puisqu'ils ont besoin de notre soutien pour l'exposition universelle de 2030. Le président de la République a donné l'instruction pour que le Congo soutienne l'Arabie saoudite », a-t-il poursuivi.

La Rédaction



Le président de la République et la délégation saoudienne

INTERVIEW D'ANATOLE COLLINET MAKOSSO AU MAGAZINE BRUNE

« Oui, le Congo est en route vers l'émergence »

Le Premier ministre congolais a accordé une longue interview à Marie-Jeanne Serbin-Thomas, du magazine Brune, parue dans sa livraison de juillet 2023. Compilation de ce qu'il faut retenir.

L'interview, intitulée «Le Congo sur les rails», a été réalisée dans le magazine féminin lors du passage à Paris d'Anatole Collinet Makosso à l'occasion de son entrée en tant que membre de l'Académie des sciences d'outre-mer. Le Premier ministre congolais a apporté ses éclairages sur des sujets tels que l'économie, sa vision à long terme, le changement climatique, la parité / égalité et la diaspora.

En préambule, le magazine fait remarquer que le chef du gouvernement congolais s'est vu confier ses fonctions par le président Denis Sassou N'Guesso dans un contexte d'adversité sans précédent pour mener le bateau à bon port. Il a dû affronter simultanément la pandémie de la Covid-19, une situation économique complexe et des négociations tendues avec les bailleurs internationaux.

Il énumère ses deux premiers défis en expliquant que pour sortir de la situation tendue de l'époque, il avait fallu tout faire pour limiter les dégâts et sortir de cette tourmente relativement indemne. Ensuite, sortir de la crise économique et financière, libre et non asservi, sans s'aliéner. « On est parti de 107 % du produit intérieur brut à, aujourd'hui, 90,91 % ou 91 %. Cela représente un pas important ».

Sur le plan social, son gouvernement a réussi à rétablir la régularité des salaires et des pensions. Les établissements qui étaient

en grève récurrente travaillent désormais normalement.

Dans le cadre de l'économie, il travaille à sa diversification. « Cela passe d'abord, d'après la feuille de route du président de la République Denis Sassou N'Guesso, par le développement de l'agriculture dans le sens où, en grande partie, ses possibilités ne sont toujours pas exploitées ».

Toujours à propos de l'agriculture : « Nous allons inciter à la création de ce type de structures sur la base d'un investissement direct étranger, parce que l'État n'est plus l'acteur économique d'hier ; il est un régulateur. Mais si le privé tarde à réagir, nous serons amenés à le faire, même en mode de partena-



Anatole Collinet Makosso

« Nous allons inciter à la création de ce type de structures sur la base d'un investissement direct étranger, parce que l'État n'est plus l'acteur économique d'hier ; il est un régulateur. Mais si le privé tarde à réagir, nous serons amenés à le faire, même en mode de partenariat public-privé... En 2015, le principe était d'affirmer que le Congo allait accéder au niveau des pays émergents en 2025 »

riat public-privé... En 2015, le principe était d'affirmer que le Congo allait accéder au niveau des pays émergents en 2025 ».

Le Premier ministre affirme que le pari sera tenu parce que le Congo récupérera les cinq à six ans perdus par les crises économique, financière, puis sanitaire, qui se sont enchaînées entre 2014 et 2021. « Et s'il y a un différé, l'émergence sera constatable en 2030 ou 2031.

Dans le Plan national de développement 2022-2026, les axes prioritaires du gouvernement se concentraient sur le développement du tourisme, de l'agriculture et des partenariats public-privé ».

De ce fait, les priorités seront mises sur les industries culturelles, touristiques et agricoles sur lesquelles le gouvernement placera le maximum d'actions pour amorcer la longue marche

de l'après-pétrole et la diversification de l'économie. Sans exclure l'immobilier et le numérique.

Concernant les problématiques du réchauffement climatique, le Premier ministre n'exclut pas que l'Afrique sera aussi l'une des victimes collatérales de ses effets délétères, mais il refuse qu'on la présente comme la principale victime. « Les plus touchés par ce drame annon-

cé seront ceux qui ont détruit l'écosystème du fait de leur industrialisation et technologie non contrôlées, et qui voient l'intérêt de financer la préservation de l'écosystème actuel ».

Pour la parité, au constat qu'il y a un peu moins de 25 % de femmes dans son gouvernement, sa réponse a été : « Certes, mais à des postes stratégiques ». Aux Congolais qui se sentent chômeurs ou désœuvrés, les lois sur, notamment, les très petites entreprises et l'artisanat sont établies pour que les gens comprennent que toute activité qui permet à quelqu'un de subvenir à ses besoins est un travail.

À l'égard de ses compatriotes de l'étranger, qui ont pour une grande partie un profil professionnel absolument brillant, qui réussissent en Europe et qui se sentent abandonnés par leur pays d'origine, il attend d'eux qu'ils entreprennent simplement pour leur pays et, s'ils ont envie de revenir travailler au pays, qu'ils s'y engagent. « Le gouvernement les accompagnera. Pour le moment, nous tendons la main et organiserons certainement des assises pour qu'ils nous expliquent de quelle manière ils entendent s'impliquer... Donc, on continuera à œuvrer pour qu'ils se retrouvent dans ce que le Congo est déterminé à réaliser pour eux », a lancé le Premier ministre.

Marie Alfred Ngoma